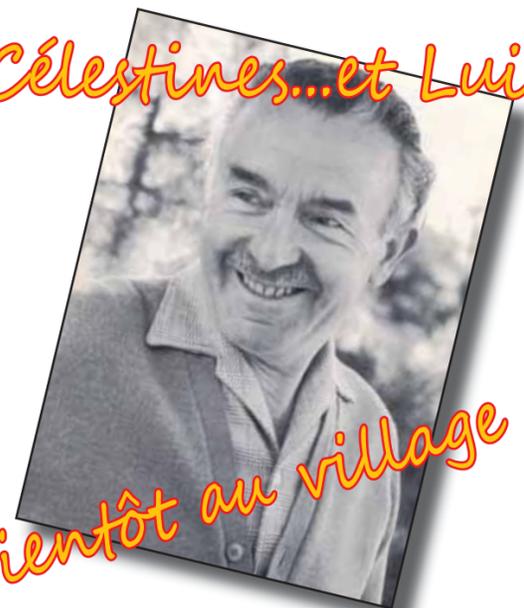




Agenda

- Dimanche 1er** : Vide Grenier de Loup Ravi à la Papeterie.
Samedi 14 : Les Concerts d'Espace Musica, square Seytre et aux Caves.
Du 14 au 20/06 : Exposition de l'Atelier du Loup, vernissage le samedi 14 juin à 18h aux Caves du Château.
Dimanche 15 : Réunion «Pin d'Aval», sur place à 9h30.
Mercredi 18 : Commémoration de l'Appel du 18 Juin, départ du cortège à 18h.
Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 : Festivités de la St Jean.
Dimanche 22 : 1^{ères} Puces des Couturières au centre Célestin Freinet.
Lundi 23 : Concours Bouliste de la St Jean.
Du 27/06 au 20/07 : Exposition de Céramiques «Terres en Caves» au Caves du Câteau. Inauguration le 27 juin.
Vendredi 27 : Kermesse des Écoles à la Papeterie. Ouverture à 17h, spectacle de la garderie et de l'école élémentaire à 18h, suivi d'un repas champêtre.
Dimanche 29 : Passage de l'Iron-Man en matinée sur la RD2210.
Lundi 30 : Inauguration de l'exposition «Sur les traces de Célestin Freinet», suivie d'une Exposition du 1^{er} au 10 juillet.

Les Célestines...et Lui !



Bientôt au village ...

Fête Patronale de la St Jean

20-21 et 22 juin 2014

VENDREDI 20 JUIN

21h00 Gala de Danse sous le château

SAMEDI 21 JUIN

9h00 Départ de la Procession depuis l'Église
 10h30 Messe à la Chapelle Saint Jean
 12h00 Paëlla à la Papeterie (20 € - réservations chez les commerçants)
 16h30 Animations pour les enfants square Seytre
 20h15 Zumba sur le square Seytre
 21h00 Farandole et Feux de la Saint Jean
 22h30 Feu d'artifice tiré du viaduc de la Jarrerie
 23h00 Bal avec orchestre sous le château

DIMANCHE 22 JUIN

10h30 Messe à l'église St Jacques le Majeur
 journée Pucés des Couturières à Célestin Freinet, organisée par La Main Créative
 18h00 Dépôt de Gerbe au cimetière
 18h30 Apéritif d'Honneur sur le square Seytre animé par Again
 20h00 Aioli sous le château, suivi du bal (20 € - réservations office de tourisme)

LUNDI 23 JUIN

journée Concours de boules en doublettes au stade (Prix 150€+ les mises 5€/joueur-consolante 150 € - Prix spécial meilleure équipe du Bar sur Loup)

Renseignements au 04 93 42 72 21

Terre en Caves

Exposition de céramiques

Art Contemporain

Marie Cagnasso
Serge Dos Santos et Cortland Lowerison
Pascale Ladevèze
Kiriaki Moustaki
Myriam et Arnaud Palmi
Philippe Plaisir
Magali Riou
Zani

Scénographie : E. Mire Gardanne.
Commission Culturelle Municipale.

Le Bar sur Loup

27 juin au 20 juillet 2014

Eco-Barois

Chaque mois vos élus, en charge de l'environnement, se proposent de vous informer du développement de nos projets et/ou vous donner des renseignements autour de l'environnement.

COMMENT EVITER LES MOUSTIQUES

Pour lutter contre les moustiques et éviter sa prolifération, il faut supprimer les lieux de ponte, c'est-à-dire les eaux stagnantes.

- Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux...
- Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse, qui peuvent servir de récipient.
- Vérifier le bon écoulement des gouttières.
- Recouvrir les citernes, les fûts et toutes les réserves d'eau.
- Éliminer les eaux stagnantes : piscines désaffectées, bassins...
- Procéder au pompage des caves ou vides sanitaires inondés.

Attention : Les moustiques représentent un véritable danger pour vos animaux - ils peuvent transmettre à votre animal la Leishmaniose ou encore la Dirofilariose. Pour protéger efficacement votre animal, pensez à le traiter préventivement. Utilisez un collier antiparasitaire ou des pipettes. Demandez à votre vétérinaire ou votre pharmacien.

Le Conseil Général, en liaison avec le ministère de la Santé, a organisé, dans les Alpes-Maritimes, une campagne d'information du public « Soyez secs avec les moustiques ». Vous trouverez des renseignements et documentation à télécharger sur les sites web suivants : <http://www.casa-infos.fr/content/soyez-sec-avec-les-moustiques> <http://www.albopictus.eid-med.org/>

Un N° Vert 0.800.740.606 est mis en place par le Conseil Général à destination des particuliers soumis à une nuisance due aux moustiques *Aedes albopictus*. Il permet au public de signaler la présence de moustiques sur un site et d'obtenir des conseils pratiques pour s'en protéger et éviter leur prolifération.

PROJET PIN D'AVAL

Il y aura une réunion à 9h30 le dimanche 15 juin, sur place, pour discuter notre projet « Pin d'Aval ». Si vous ne pouvez pas nous joindre, mais vous avez des idées ou vous voudriez nous aider, merci de nous contacter par email : shan.rose@lebarsurloup.fr.

Chantier École

Sur les traces de Célestin Freinet

En liaison avec l'équipe du service Politique de la Ville de la CASA et la Mission Locale de Châteauneuf, l'association ITEC vient d'ouvrir un chantier école sur la commune.

Pendant 2 mois, du 12 mai au 11 juillet, dix jeunes femmes vont s'attacher à renover un local communal désaffecté situé sous la place Francis Paulet, afin d'y préparer et d'organiser une exposition sur Célestin Freinet !

Différents ateliers, allant de la restauration de la salle jusqu'à la communication autour de l'exposition, en passant par des recherches historiques autour Freinet, vont leur permettre de mener ainsi un projet de vie valorisant.



Exposition du 1^{er} au 10 juillet - Vernissage le lundi 30 juin de 17h à 19h

Appel à candidature

Avis aux Électeurs

La mairie recherche des volontaires pour exercer les fonctions de délégué d'administration et du TGI, titulaire et suppléant. Ils siègeront dans la commission administrative chargée de la révision des listes électorales. Cette commission est indépendante de l'administration communale et se réunit normalement du 1^{er} septembre au dernier jour de février.

Pour chaque bureau de vote, la commission administrative se compose de trois membres et remplit les missions suivantes : examiner et statuer sur les demandes d'inscription ; examiner la liste établie par l'I.N.S.E.E des personnes susceptibles d'être inscrites d'office ; procéder aux radiations ; s'assurer que les personnes figurant sur la liste électorale et les listes électorales complémentaires possèdent les qualités requises par la loi pour y demeurer.

Conditions pour postuler aux fonctions de délégué d'administration :

- Ne pas être membre du conseil municipal de la commune concernée.

- Être neutre et impartial.
- Être assidu aux réunions de travail.

Si vous souhaitez participer à cette commission, veuillez adresser un courrier de candidature à la mairie à l'attention de Christine Sylvestre ou un mail à l'adresse suivante : christine.sylvestre@lebarsurloup.fr avant le 22 mai prochain.

Fleurissement

Concours 2014

Avec une fleur à son actif dans le concours départemental des villes et villages fleuris, la commune souhaite associer les habitants du village dans cette démarche d'embellissement de notre cadre de vie. Comme chaque année, le concours communal de fleurissement est lancé. L'occasion est une nouvelle fois donnée à tous les barois, particuliers et commerçants, de fleurir leurs balcons, jardins ou terrasses afin de participer au fleurissement du village.

Vous pouvez vous inscrire auprès de l'office de tourisme et par simple appel au 04 93 42 72 21 jusqu'au 30 juin.

Le jury aura l'occasion de se promener à plusieurs reprises dans les rues du village la 2^{ème} quinzaine de juin, ce qui permettra à vos plantations de fleurir à leur rythme.

La remise des récompenses aura lieu lors de l'apéritif servi à l'occasion de la Fête Nationale le 14 juillet prochain. Tous à vos pots de fleurs, boutures, repiquages, pour que fleurisse le village aux beaux jours !



Commémoration

La commémoration du 8 mai a été un moment de recueillement, partagé par de nombreux élus, personnalités du monde associatif barois, ainsi que le corps des sapeurs pompiers et de la gendarmerie.



Office de Tourisme



Réouverture estivale

Le service municipal du tourisme a réouvert ses portes depuis début mai. Vous y serez accueillis par Nathalie du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, en juillet et août jusqu'à 18h30. Fermeture hebdomadaire le dimanche et lundi matin.

N'hésitez pas à venir lui rendre visite, ses conseils éclairés vous permettront de découvrir notre région. Contact 04 93 42 72 21 ou tourisme@lebarsurloup.fr

Débroussaillage

Informations complémentaires sur le code forestier

Obligation légale débroussaillage ou O.L.D.

Comme le stipule l'article L321-5-3 du code forestier : débroussaillage : opération qui vise à diminuer l'intensité et limiter la propagation du feu par la réduction des combustibles en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétale en procédant d'une part à l'élagage et d'autre part l'élimination des rémanents (les résidus) de coupes.

Dorénavant le code forestier se présente en trois livres qui déterminent les obligations et devoirs face au débroussaillage, d'une part pour les propriétaires privés et d'autre part pour les propriétaires de l'État ou des collectivités (personne publique).

Par ailleurs le code forestier mentionne les agents faisant appliquer ces OLD et la police municipale se trouve au premier plan.

Obligations :

- Couper les broussailles, arbustes, herbes sèches, végétaux morts
 - Couper certains arbres pour casser la continuité végétale
 - Élaguer les arbres jusqu'à deux mètres de hauteur
 - Préserver une distance de cinq mètres entre les branches et les habitations
- Concernant l'élimination des résidus de coupes, le brûlage est toléré en fonction

des essences concernées, des conditions climatiques et atmosphérique. (voir article dans Lou Couguou de mai n° 159)

Délai :

Le débroussaillage doit être effectué avant le 30 juin.

Dans le cas où le débroussaillage s'étend au delà des propriétés et touche le voisin : le débroussaillage est à la charge du propriétaire soumis à l'OLD => Il doit pénétrer chez son voisin. Si celui-ci refuse de laisser l'accès à sa propriété, l'OLD lui incombe.

En cas de chevauchement des OLD entre propriétés voisines, c'est l'habitation la plus proche du périmètre couvert qui doit prendre en charge le débroussaillage.

Périmètre : => 50 m autour des habitations

=> 10 m de chaque cotés des voies privées

Des sanctions sont imputables, ainsi que de astreintes journalières, si les OLD ne sont pas respectées. (A noter : les assurances habitation demandent à ce que l'OLD soit respectée, en cas de non respect elles peuvent majorer le coût de leur police d'assurance)

Attention : ces mesures s'appliquent uniquement aux propriétaires privés, les professionnels doivent se déplacer en déchetterie.

En zone urbanisée, l'OLD est applicable d'office dans les lotissements ou campings sur toute la parcelle.

Par ailleurs, il est obligatoire pour les propriétaires de couper branches ou végétaux se situant à l'aplomb du mur de leur terrain.

Appel aux artistes barois

Vous êtes artistes, amateurs ou éclairés, vous avez une passion pour le dessin, la peinture, la sculpture..., l'office de tourisme est prêt à accueillir une de vos oeuvres.

A tour de rôle, suivant le nombre de personnes qui se manifesteront, un espace exposition sera mis à disposition des artistes du village dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, qui accueille en ce moment l'office de tourisme.

Faites-vous connaître auprès de Nathalie au 04 93 42 72 21 ou par mail tourisme@lebarsurloup.fr

Armelle Gallagher, adjointe à la Culture



Vie Associative

Leurs communiqués

La Main Créative

Notre association organise le 22 juin 2014 ses premières Puces des Couturières. Elles se dérouleront au centre Célestin Freinet avenue des Ecoles de 9h30 à 17h30. Ventes au déballage d'objets, créations autour du fil. Entrée libre.

En attendant cet événement, vous pouvez nous rejoindre dans notre salle, les mardis, jeudis et vendredis les après-midis pour nos ateliers et jeudis, vendredis après-midis ainsi que les vendredis soirs pour des cours.

lamaincreative@laposte.net

contact : Rina Vaney 06.61.76.40.71

L'Atelier du Loup



L'Atelier du Loup représenté par Marie-Claude Ras-Allard expose les travaux des élèves en peinture du 14 au 20 juin aux Caves du Château.

Contact : Marie-Claude au 06 82 35 84 24

Les tournois continuent de plus belle nous avons participé au tournoi de Roquefort en U8/U9 le 11 mai avec un seul match nul et que des victoires pour les U9 et quelques défaites pour les U8 mais UNE VICTOIRE contre l'OGC Nice qui nous a remercié pour notre forte opposition (2 défaites 1 à 0 et une victoire par ce même score dans la journée).

Quand ces lignes paraîtront nous auront fait les tournois du 29 et 31 à Tournettes sur Loup. Quel bonheur de voir nos gamins évoluer sur ces superbes terrains en synthétique. A quand un beau terrain dans notre belle commune du Bar ?

Si vous êtes nés entre 2007 et 2003 et que vous avez envie de vous essayer au football soit lors des entraînements, soit lors des tournois restants (le 14/6 pour les U8/U9 et le 21/6 pour les U10 au Baous-La Gaude), merci de nos contacter auparavant.

Venez dès aujourd'hui nous rejoindre, car nous aurons besoin de tous pour la saison prochaine. Nous cherchons des joueurs né(e)s entre 2008 et 2006 pour participer aux futurs plateaux du samedi et des joueurs né(e)s entre 2005 et 2004 voire 2003 ; il s'agit de filles pour jouer en U11.

Si vous souhaitez nous rejoindre (joueurs, dirigeants, entraîneurs), vous pouvez contacter O. PARISSÉ par mail à cdjfoot@free.fr ou par tél au 06 26 14 04 36.

CdJ Football



Les Aubarnencs

Jeudi 12 juin: Pour jeunes et vieux, déjeuner au Michel Angelo, puis Bal au Bar- Karaoké gratuit, à 14h00.

Appel à mémoire

MARIUS ADRIEN EUZIERE : un rescapé de l'enfer

Marius Adrien EUZIERE est né au Bar sur loup le 15 mars 1897 de Denis et Baptiste Appolonie Girard.

Comme les hommes de cette époque, il n'est pas très grand, 1,59m, il a les cheveux et les yeux châtain, le visage rond. Il est employé de bureau. La fiche matricule ne le dit pas, mais sur toutes les photos, son visage reflète la douceur. Quand il est mobilisé, le 9 janvier 1916, il n'a pas 20 ans. Sa guerre, il la commence comme soldat de 2^{ème} classe dans le 157^{ème} régiment d'infanterie.

Depuis 1887, c'est un des trois régiments affectés à la défense des Alpes. La mission de ces régiments constitue la partie fixe du système de défense, alors que les groupements alpins en sont la partie mobile. En 1916, le 157^{ème} régiment participera à la bataille de Verdun (bois de Malancourt) puis aux combats dans les Vosges.

Le 25 mars 1917, tandis que le 157^{ème} régiment s'embarque pour Salonique, Adrien rejoint le 5^{ème} régiment d'infanterie. Il participe à la bataille de l'Aisne, puis à la bataille des Flandres. Il est blessé le 23 juillet 1918. Ce jour là, le régiment reçoit l'ordre de s'emparer du bois de la Baillette (Oulchy-la-ville, dans l'Aisne). L'artillerie ennemie ne cesse de tirer. Il y aura 3 officiers subalternes blessés, dans la troupe 13 tués, 45 blessés, 1 disparu. Après une convalescence d'un mois, Adrien revient au front le 31 août 1918. En Octobre 1918, il participe aux combats de la Lys, en Belgique. Le 5^{ème} régiment recevra trois citations à l'ordre de l'armée et une à l'ordre du corps d'armée pour son héroïsme aux combats entre juillet et octobre 1918. En voici un : « merveilleux régiment alliant à l'audace la ténacité et l'héroïsme. Sous les ordres du lieutenant colonel Boge, après 3 jours de combat a attaqué le 17 octobre 1918, avec une fougue superbe, l'ennemi sans arrêt, l'a délogé



La classe 1917 du Bar sur loup qui pose avant de partir à la guerre. On reconnaît la bannière du Bar. Faisaient partie de la classe 1917 : Jean André Giraud et Maurice Degioanni grands blessés de guerre, Auguste Georges, Emmanuel Tuscan, Julien Minetti. Tous s'illustreront aux combats. Il en manque un, peut-être Etienne Degioanni. Si quelqu'un pouvait mettre un nom sur ces visages, ce serait fantastique.



Adrien Euzière, en convalescence, suite à sa blessure au front en 1918.



Citation à l'ordre du régiment avec la trace des médailles qui ont laissé une trace claire sur le papier.



Croix de Guerre



Croix du Combattant

successivement de tous ses points d'appui, lui enlevant deux villages. Le 19 octobre a contraint l'ennemi à lâcher Thielt, a jeté l'ennemi à la rivière. Le lendemain a forcé le passage de la Lys. A réussi après 3 jours de lutte acharnée à pousser de 5kms en avant la tête de pont qu'il avait jetée. Pendant cette période de combats, a capturé 605 prisonniers, des canons et un énorme matériel de guerre.» Adrien s'est illustré pendant ces combats et sera Cité à l'ordre du régiment (n° 276) le 30 novembre 1918 ce qui lui vaudra la croix de guerre :

« A fait preuve d'un grand courage pendant les actions offensives de juillet et octobre 1918. Brillante conduite le 21 octobre 1918, au cours d'une contre-attaque ennemie qu'il a contribué à repousser. Signé : le lieutenant colonel commandant le 5^{ème} régiment Boge.»

Le 26 septembre 1919 il est dirigé sur le DD (dépôt divisionnaire) du 163^{ème} régiment d'infanterie à Nice, la guerre pour lui est terminée. En 1930, il reçoit la croix du combattant, puis en 1933 il est nommé caporal.

Adrien Euzière gardera des séquelles de la guerre : en 1939 il est pensionné à 15 pour cent pour sclérose pulmonaire, séquelles d'une fracture à la jambe droite, bronchites à répétitions, cicatrice du coude gauche superficielle sans gêne fonctionnelle au bras gauche, suite de petites plaies par éclat d'obus. Il décédera à Grasse en 1981, à 84 ans.



Uniforme du 157^{ème} régiment, régiment de montagne :chaussures napolitaines, bandes molletières, taille (ceinture), veste ras-de-cul et le fameux alpenstock à bec recourbé.



Adrien en uniforme du 5^{ème} régiment avec sa croix de guerre à une étoile de bronze pour citation à l'ordre du régiment, la barette, la fourragère qui récompense un régiment pour plusieurs citations. Sur la manche gauche, en haut, des chevrons ou brisques qui indiquent la durée de présence au front. En bas, une bande indique qu'il est simple soldat. Suite à son parcours, on peut dater la photo de l'année 1919.



Le 157^{ème} régiment, en opération en montagne, dans la neige.

Armelle de Ferraudy

NUMÉROS UTILES

MAIRIE Tél : 04 92 60 35 70 - Fax : 04 93 42 93 64
Jours et heures d'ouverture :
les lundis, mardis, mercredi et jeudis : 8:30 - 12:30 et 13:30 - 16:30
les vendredis : 8:30 - 12:30

Police Municipale	04 92 60 35 76
Permanence Police Municipale	06 80 36 24 78
GENDARMERIE	04 93 42 40 06
OFFICE DE TOURISME	04 93 42 72 21
BIBLIOTHÈQUE	04 92 60 35 88
CONCILIATRICE DE JUSTICE	Mme Jackson
Permanence 1ers et 3èmes mardis du mois de	14h00 à 16h30
ÉCOLE MATERNELLE	04 93 42 90 31
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	04 93 42 90 65
GARDERIE	04 93 09 41 01 et 06 79 35 16 26
Relais Assistantes Maternelles Itinérant	04 97 18 70 82
TRÉSORERIE	04 92 60 38 00
POSTE Courrier	3631
POSTE Banque Postale	3639
POMPIERS	18
SAMU (Nice)	15
PRESBYTÈRE Catholique	04 93 42 70 11
PRESBYTÈRE Protestant	04 93 36 40 42

CASA

N° Encombrants	04 92 19 75 00
Déchetterie Valbonne	04 92 28 50 21
Déchetterie La Colle sur Loup	04 93 32 94 85

SERVICES DE SANTÉ- SOINS

Dr Develey Médecin	04 93 42 56 22
Dr Lemaître Médecin	04 93 42 90 43
Dr Marty Médecin	04 93 42 55 51
Cabinet Dentaire : Dr Guimont - Dr Seng-Thong	04 93 42 58 32
Dr Serabian Pharmacie	04 93 42 41 02
M. Deraim Infirmier à domicile	04 93 09 35 16
Cabinet Bonnet-Crut Infirmiers à domicile	04 93 09 44 33
Kinésithérapeutes :	
Cabinet Chatelain, Sadoul, Pereyron, Boisserpe	04 93 42 46 96
Mme Tretener Pédiatre Podologue	04 93 42 71 13
M. Corbonnois Ostéopathe	06 16 32 00 76
M. Pereyron Ostéopathe	04 93 42 46 96
Les Orangers Maisons de Retraite	04 93 40 68 00
Sophrologie ESCA 2	06 82 20 87 63
Réflexologie auriculaire et plantaire Mme Mariani	06 38 02 29 03

GARAGES - MÉCANIQUE AUTOMOBILE

M. Trastour Garage Barois	04 93 42 42 20
M. Garcia Mécanicien à domicile	06 03 79 82 12

COMMERCES

Épicerie Minetti	04 93 42 41 04
Boulangerie Euziere	04 93 09 40 44
Tabac Presse «L'Encrier»	04 93 42 74 88
Supérette Casino	04 93 42 41 05
Coiffure Lovely	04 93 42 47 89
Épicerie «La Muse Bouche»	04 93 09 12 53

ARTISANAT

Potier Mme Haemish	04 93 42 56 00
Ferronnerie d'Art du Loup	04 93 42 21 39
Bout de Terre (Céramique)	06 42 31 02 34
Fil'Air (Sellerie)	06 67 47 48 08

SERVICES

Taxi Guillen	04 93 09 40 64 ou 06 08 23 36 62
Coiffeur Mixte à domicile, Pierre Bernard	04 93 60 71 55
Esthéticienne Mlle Girerd	06 73 18 93 97
Ril Services Yves Falchetti	06 62 77 55 79
Bar sur Loup Immo	04 93 40 70 44
Ent. Paradisio Jardins	07 78 20 58 21
Électricité	06 64 90 83 73
Raphaël Plomberie	06 14 37 39 75

Concept Informatique	06 29 66 59 10
Les Jardins St Clément	04 93 09 41 36
Solaire Installateur agréé	04 93 42 46 15
Prestige Peinture	06 62 14 81 13
Melot Plomberie	06 67 47 58 16
Helios Electricité	06 59 01 79 31
Alu Provence	04 93 09 84 25
Photographe Mélanie Mélot	06 64 50 65 55
Qualitazur	09 50 23 96 78
Bechetti Electricité	06 15 29 15 83 ou 75
d'AR et peintures	04 93 09 41 74 - 06 21 20 35 86
Vidéo surveillance - Alarme - Automatisme M. Bassat	06 12 73 44 51
Keralia Patrimoine	07 78 87 14 25
Verducci Electricité et Carrelages	04 93 09 44 72
E.F.P. plomberie - chauffage - climatisation	04 22 13 51 37
Chris Récup	06 66 85 24 40 - 06 60 11 08 48
Allo Dépannage- Eric Masson Plomberie	06 46 59 40 71

RESTAURATION - HÉBERGEMENTS

L'École des Filles (fermé dim soir et lun)	04 93 09 40 20
La Jarrerrie (fermé mardi et merc)	04 93 42 92 92
Le Michelangelo (fermé lundi et mardi)	04 89 35 51 66
Le Donjon	04 93 77 53 92
Pép'Pizza	04 93 60 19 82
Camping des Gorges du Loup	04 93 42 45 06

CHAMBRES D'HÔTES

Bastide St Christophe	04 93 42 95 08
La Teranga	04 93 09 43 75
La Thébaïde	04 93 42 41 19
La Fontaine	06 59 83 52 18
Hôtel Le Château de Grasse	06 77 75 52 45

LOISIRS

Ascendance (Parapente)	04 93 09 44 09
Monster Paint Ball	06 81 76 31 38
Disk Jockey Animation, Pierre Bernard Rossignon	04 93 60 71 55
Cours de musique à domicile	06 87 93 36 77
Coach Sportif : Damien Bouillon	06 18 91 22 75
Résolution Sport : Bernard Dar	06 18 09 87 62
Coach diplômé pilates, sénior Corine Valsaque	06 03 85 45 20